

(N^o 124.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Henri-Charles Zeiss*, pro- fesseur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

(Voir le N^o 161 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Pétitionnaire est né à Lobenstein, Royaume de Saxe. Il a servi, de 1835 à 1836, en qualité de musicien gagiste au 11^e régiment d'infanterie, d'où il a passé dans la musique des Guides.

Le Pétitionnaire est, depuis le 30 mai 1842, professeur de trompette au Conservatoire Royal de Bruxelles. On rend justice à son zèle, et au talent remarquable avec lequel il s'acquitte de ses fonctions.

Les avis des autorités consultées sont très-favorables à sa demande en Naturalisation qui a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 41 suffrages contre 7.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.